Sibylle : J'aie été pendant quelques années conjointe d'agriculteur parce que j'avais pas de profession à l'extérieur. Mais c'est vrai que, l'agriculture, j'ai toujours baigné dedans depuis que je suis enfant. D'ailleurs, quand j'étais enfant, on parlait pas d'agriculture, on parlait de culture. Mon père il était cultivateur et pas agriculteur. Une anecdote qui me revient très souvent quand on parle de culture et d'agriculture, c'est que, quand on a entendu parler de la maison de la culture à Amiens, nous, on s'imaginait qu'il allait y avoir des tracteurs dedans !

Delphine : Alors, il fait référence à quoi cet « agri » qui s'est ajouté avec le temps ?

Sibylle : Justement, je sais pas trop... agri, agronomie, connaissance... Avant, les cultivateurs qui s'installaient comme mon père... ils ont appris le métier parce qu'ils étaient dans la famille, ils ont fait un peu d'études mais... ils faisaient pas des études d'agronomie comme maintenant. Aujourd'hui, on parle plutôt d'agronomie, d'agriculture, d'exploitation agricole. « Exploitation », le mot est un peu bizarre d'ailleurs.

Delphine : Pourquoi ?

Sibylle : Ben parce qu'il y a la notion d'exploiter, exploiter la terre, et puis exploiter peut-être... je pense que les agriculteurs sont exploités en un sens, parce qu'ils choisissent plus beaucoup, ils choisissent plus vraiment c'qu'ils veulent faire, y a beaucoup de contraintes, de contraintes liées à l'agro-industrie notamment.

**XXXX

de son métier. Je souhaiterais avoir des avis de femmes d'agriculteurs pour voir comment elles vivent au quotidien.
Je n'attends pas qu'on me juge, ni qu'on me dise "quitte le"... car je l'aime et que c'est possible de vivre avec un agri, sinon personne ne le ferait !

Tiffany
Moi, j'ai ma tante qui est agricultrice avec son mari et ils ont de belles récoltes depuis des années à l'étranger. ils cultivent des olives et font leur propre huile d'olive .ensemble. Donc moi je te dis, oui, tu peux trouver un bon terrain d'entente avec ton mari sur l'agriculture. Essaye .

Danièle
En France, faut voir comment le gouvernement les maltraite.
Après les avoir subventionnés et poussés aux emprunts d'Etat, ils se tuent à la tâche 7/7 et on se fiche de leur malaise ! Le prix du blé a encore baissé, ils travaillent à perte pour que les grandes surfaces fassent un bénéfice énorme en les tondant chaque jour.
Lait
viande
et tout le reste leur est payé des clopinettes
et nous est revendu multiplié par 10....
Pas étonnant que Valls et ses sbires se fassent insulter au Salon de l'Agriculture. Le Gouvernement n'a que ce qu'il mérite et ce qu'il donne, c'est à dire Aucun Respect.

xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

VIDEO 1 (2'43)
Choquet 2 - La grande distribution

xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

Grégory : Je viens de voir un prospectus de chez LECLERC !! Du 17 au 21 novembre "c'est pas Gratis, mais c'est tout comme ". Eh ! les gars ! ça ne vous interpelle pas ? Faut pas se leurrer, c'est pas Édouard qui donne sa marchandise !

Gillou : J'ai entendu à la radio "dans les magasins participants, Intermarché...ou Carrefour, je sais plus : 1 rôti acheté ,1 rôti gratuit". Facile de donner la camelote qu'on a volé !

Jean-Philippe : Leclerc n'est pas le seule à massacrer les prix et les producteurs. Les coopératives n'ont plus rien de leur raison sociale. Il faudrait tout revoir sur toute la ligne, à commencer par les banques . A+++++

xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

Sibylle : Il y avait une usine de conserverie à Rosières, donc on a fait des légumes, des p'tits pois, des haricots verts, des navets. Et, à un moment, il a fallu... les usines ont imposé l'irrigation pour pouvoir faire les légumes parce que ça permettait... s'ils sont arrosés correctement, les légumes sont de meilleure qualité. Tout à l'heure, je parlais d'exploitation agricole, c'est vrai que là, c'était ... comment dire... Il fallait arroser donc voilà, les vacances, le mois d'juillet août, il fallait être là pour arroser les légumes. En fait, c'est l'usine qui décidait d'un plan de... Fallait semer à telle date, ils géraient toutes les parcelles sur le secteur, et puis voilà, il fallait arroser, récolter, c'étaient eux qui décidaient un peu de tout...

Et je me souviens d'une fois où je suis partie... quand les enfants étaient ado, on partait une semaine en vacances, Dominique a une sœur qui habite dans le sud et on aimait bien se retrouver... je suis partie avec les quatre enfants, il est resté... *Pleurs.* Il est resté pour arroser les haricots, puis, résultat, il ne les a même pas récoltés parce qu'il y en avait trop cette année-là.

Delphine : Il y en avait trop ? ça veut dire que l'usine n'en voulait plus parce qu'ils avaient assez de...

Sybille : Elle n'en voulait plus donc ils ont été retournés

Delphine : Mais ils n'avaient pas de contrat ?

Sibylle : Si, mais voilà, y en a trop, y en a trop, l'usine ben... une fois qu'ils ont... comment dire ? rempli leurs boîtes, je sais pas moi (*rire*), ils avaient certainement un tonnage important cette année-là, donc le champ de haricot, on lui a dit « bon ben on les récolte pas vos haricots » donc ils ont été retournés, ça a fait de l'engrais vert quoi !
j'trouve que c'est un peu un manque de respect du travail simplement.
Donc... c'est vrai que la vie de famille j'trouve que c'est pas... quand je parlais tout à l'heure d'exploitation agricole... En fait, avant, dans les fermes, tout le monde vivait au rythme de la ferme, l'été, les enfants, ils donnaient un coup de main, et puis tout le monde travaillait à la ferme, c'était comme ça … peut-être que le fait de ne pas vivre au même rythme tous, c'est plus difficile à vivre. Je n'ai pas travaillé pendant 8 ans, j'donnais un coup d'main à la ferme. J'avais pas vraiment de statut. C'était un choix en même temps, j'avais plutôt envie de m'occuper des enfants. Mais c'est vrai qu'un jour, j'en ai eu marre... J'avais besoin d'avoir une activité à moi, je ne m'épanouissais pas vraiment dans la ferme. Je pense que j'avais besoin de prendre l'air, de...

xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

VIDEO 2 (2'47) - vie de famille, solitude, évolution
Dacheux 6, Tardieu 3, Tardieu 4

xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

Danièle :
La Dépêche : Contre la paperasse, les agriculteurs jettent des papiers sur la cité administrative - Publié le 24/02/2016

Moins de 200 agriculteurs sont rassemblés devant la cité administrative de la Haute-Garonne à Toulouse. Ils protestent contre "la paperasserie administrative". Ils ont jonché les marches de papiers par centaines, et d'œufs pourris balancés sur les murs et les fenêtres. Les agriculteurs doivent en effet vérifier «des centaines de lignes de tableau» de leurs dossiers PAC, ces dossiers qui conditionnent leurs aides. Les surfaces non agricoles, c'est-à-dire les bâtiments, les routes, les haies, les arbres... ont été répertoriés à la demande de l'État par des sous-traitants basés en Inde. Ce sont ces déclarations qui doivent être vérifiées aujourd'hui par les agriculteurs.
«Un travail colossal», dénoncent-ils.
«Nous devons vérifier arbre par arbre que le tracé correspond à la réalité», expose la FDSEA. «A chaque erreur de l'administration, l'agriculteur doit imprimer une photo satellite. Et sur certaines exploitations, on compte plus d'une centaine d'erreurs.»

Samuel : C'est ça l'avenir... remplir des papiers et quémander au système !

Mouhcine : C'est vrai que, question "Usine à gaz", le France est imbattable ! Et avec cette réforme de la PAC, on dépasse l'entendement. Le traitement des déclarations PAC 2015 prendra le double de temps qu'avant la réforme ! Même leurs agents sont perdus. Un fonctionnaire qui "s'occupe de moi" m'a dit : Pour gagner du temps et optimiser votre dossier, amener les doubles de NOS documents, comme on est noyés par la paperasse, on ne sait pas toujours où ils sont !".

Myriam : ça fait plus de 2 h que mon compagnon est sur l'internet pour remplir de la paperasse pour sa retraite et pour les impôts et il ne peut même pas rentrer dans un de ses comptes, alors qu'il a le bon identifiant et le bon mot de passe ! Tout ce non sens et ces normes absurdes ne sont plus tolérables !!!!!! Toute cette paperasse empoisonne nos vies !

**XXXX

vont être pénalisés ! Ces sanctions seraient vécues comme une double peine après la perte de surface liée à la mise en place du prorata.

Entre les informations tardives et les règles du jeu changeant sans cesse, la déclaration PAC* 2015 a été particulièrement complexe pour les paysans. Ils ont passé beaucoup de temps, avec peu de soutien, à estimer leur prorata sur leur surface à l'aide du guide fourni très tardivement par l'administration. Cette dernière leur a conseillé d'estimer eux-mêmes leur prorata, sans connaître celui qui sera estimé par l'administration, leur assurant qu'ils pourraient modifier leur prorata par la suite.

Les règles ont finalement changé. Les paysans ne pourront pas modifier leur prorata sur base de l'estimation de l'administration et ils se verront « visités » dès le mois d'octobre. L'évaluation du prorata étant sujette à discussion, un échange entre déclarant et administration, pour se mettre d'accord sur le prorata, aurait été la moindre des choses. Des techniciens mobilisés pour ces visites auraient pu passer en amont des déclarations PAC* pour fournir une aide à la décision. Les paysans en étaient grands demandeurs.

Les territoires discriminés cumulent les handicaps : fortes pentes, embroussaillement et condition climatique difficile. Cette politique va faire disparaître les derniers paysans de ces espaces et ainsi créer toujours plus de disparités et de déserts ruraux.

Ne pas lire : [1] A partir de 2015, la surface admissible aux aides PAC* pour les prairies et pâturages permanents (incluant les landes, parcours, bois pâturés, alpages, etc.) est calculée selon la méthode du prorata. Cette méthode consiste à estimer la surface admissible d'une parcelle en déduisant la part d'éléments non admissibles (rocher, végétation non comestible, etc.).

xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

VIDEO 4 (4’10)
Choquet 3 - Avec 50 ha, on ne vit pas - PAC - Contrôle boucle d'oreille vache

xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

Danièle : Bonjour, le versement de la pension de retraite de mon mari est suspendue depuis décembre 2015 suite à un contrôle inopiné (sans lettre recommandée) de la MSA en juillet. Depuis, nous n'avons eu aucune nouvelle. Quand j'ai demandé la raison de non versement, on m'a écrit que c'était suite au contrôle. Est-ce normal que la suspension précède la notification de fin de contrôle? Cette lettre doit nous parvenir bientôt d'après la caisse. Merci de me répondre.

Marie : Bonjour, je suis tombée sur votre forum par hasard et j'espère que vous pourrez m'aider. Je viens de découvrir que mon père a pris plusieurs crédits révolving pour sauver la ferme. J'ai essayé de parler avec lui mais il dit que c'est pas mes oignons. Maintenant, on est au bout. Plus un sous dans les caisses même pour payer la nourriture des vaches. Mon père se renferme sur lui, il ne parle quasiment plus à personne. Je suis très inquiète. J'ai appelé un numéro mis en place par la MSA, mais je suis tombée sur SOS suicide et ils ne savent absolument pas ce que c'est que les difficultés des agriculteurs. Ils ne donnent que des conseils psychologiques ! Est-ce que vous avez des conseils ? Est-ce que vous savez s'il y a un organisme qui pourrait nous aider ?

xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

Mouhcine : Bonjour les amis, j'ai une SAU (Surface agricole utile*) de 79 ha dont : 36 en zone montagne, 26 en zone plaine, et 17 en zone défavorisée simple. J'ai donc 67% de ma SAU en zone ICHN (indemnités compensatoires de handicaps naturel*), mais j'écoute dire que les exploitations ayant moins de 80% en zone montagne ou défavorisée ne sont pas éligible à l'ICHN. Quelqu'un peut-il me dire si c'est vrai ou faux ?
Merci d'avance.

Grégory : Bonjour, j'aimerais savoir où est-ce qu' il faut déclarer les haies sur télépac pour ma déclaration ? J'ai aussi un mélange de blé tendre, triticale et seigle. Est-ce un mélange A, B, C, D ou E ?

Gillou : Est-ce que vous trouvez normal, après tout ces beaux discours de Mr Le Foll sur le soutien à l'élevage, à l'emploi et aux petites exploitations :
- qu'il supprime la pmtva (prime au maintient du troupeau de vaches allaitantes*) sur les 40 pour cent de génisse
- qu'il donne la même aide aux 52 premiers ha, à une exploitation de 60 ha comme à celle de 300 ha
- qu'il impose 36 vaches pour toucher la prime. J'ai 50 ha pour 50 droits pmtva, mais je ne peux tenir que 35 vaches dans mes terrains pauvres de montagne !!!!
RESULTAT 3000 EURO EN MOINS !!!!!!!!!
BRAVO

Raymond : Je pense que l'objectif du forum n'est pas de discuter de la réforme sous l'angle politique mais plutôt sous l'angle technique, afin de vous éclairer sur la nouvelle PAC. Pour la PMTVA, effectivement, les droits devraient être supprimés. On passerait certainement sur un système avec notion de "vache productive", autrement dit la vache qui aurait vêlé dans l'année. Ceci dit, je reste prudent dans mes propos car tout n'est pas encore acté. Aussi, je reste sceptique sur votre évaluation de la perte. En zone de montagne, l'ICHN sera valorisée et vous devriez bénéficier du rééquilibrage des aides. Vous perdrez en PMTVA, mais il y aura très certainement des compensations ailleurs.

Jean-Philippe : Moi, j'ai 63 DPU (droit à paiement unique*) à 516 euros. En 2020, je n'aurai plus que 360 euros, soit une perte de 10 000 euros. Je ne sais pas comment je vais payer mes prêts. Je suis "foutu"

Gillou : Nous, en allaitant, on a des DPU à 120€. On est loin des 516€ !

Jean-Philippe : Bonjour, Mes DPU à 516 euros, je les ais pas volés, c'est grâce à la repousse de 90 broutards à l'époque où ils étaient primables. Je disais juste quand 2019, mes prêts ne seront toujours pas payés et mes DPU vont baisser de 10000 euros. Vous, vos DPU à 120 EUROS vont passer à 280 euros, alors qui est à plaindre !!!!

Marie : Mr le Foll a bien réussi à diviser les agriculteurs .Après avoir tapé sur les grandes structures céréalières, la FNB considère que les petits élevages n'ont pas à être primés, tout cela pour mieux sur-primer les PMTVA au delà de 40 VACHES. Il est certain que la mise en place de cette nouvelle PAC va laisser des traces.

*** Le texte entre parenthèse en rouge est à dire par Myriam**

xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

VIDEO 5 (2’27)
- Bruno 5 - baisse des aides de la PAC ? Pas de solutions !

xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

Tiffany : Au salon de l'agriculture, il y avait un poster géant de moi... avec le Mont-Saint-Michel derrière. On m'a dit que mes agneaux étaient les joyaux de ce terroir' !
Mais... Pas sûr qu'on tiennent encore longtemps... Une équipe de télé japonaise vient de nous quitter. La présentatrice m'a demandé pourquoi la France ne fait rien pour sauver ses joyaux - notre élevage. Le problème, c'est pas qu'ils ne fassent rien pour nous aider. On n'en demande pas tant ! Mais qu'ils fassent tout pour nous enfoncer !

Gregory : On a eu un contrôle en 2004, du pré-salé. Nous, on était d'accord, on sait que notre travail est bien fait. On était même fiers de le montrer.

Tiffany : Mais voilà que l'inspectrice commence à tiquer sur l'abreuvoir que mon mari a installé. Elle a demandé si on avait une autorisation pour ça !

Grégory : Au début, j'ai cru que c'était une blague, mais pas du tout. Alors, elle nous explique qu'il est en zone Natura 2000. On ne peut pas tout se permettre sur ces sites protégés ! Bon, d'accord, on va se mettre en conformité.

Tiffany : 8 pages ! Il a fallu remplir 8 pages pour le régulariser !

Grégory : Il a fallu que je leur fasse le plan, que je donne les côtes, l'emplacement exact...

Tiffany : Pour finalement s'entendre dire qu'il n'était pas autorisé. On a même frôlé l'amende pour cause "d'abreuvoir sur zone classée".

Grégory : Sauf qu'on n'est pas censé rentrer les bêtes tous les soirs. Pas longtemps après, nouveau contrôle d'un collègue de notre inspectrice Et, lui, il a menacé de nous verbaliser parce que nous n'avions pas d'abreuvoir : c'était de la maltraitance animale ! De quoi devenir dingue. Mais si y'avait que ça ! En 2001, quand on s'est installés ici, qu'on a créé le GAEC, le groupement agricole d'exploitation en commun, nous deux quoi, les herbes m'arrivaient à la cuisse. On ne voyait même plus le Mont-Saint-Michel, il était caché par les roseaux.

Tiffany : Avec l'arrivée des moutons, le paysage a changé. Tout le monde salue l'état de notre pré-salé, même des scientifiques.

Grégory : En 2001, on travaillait sans rien, pas de bâtiment. Pour la mise bas de nos bêtes, l'hiver, dans le froid, on faisait comme on pouvait. Sans abris.. On a déposé une demande de permis de construire en 2002. En 2009, j'en étais à ma sixième demande !

Tiffany : En 2008... en 2008, l'hivers a été tellement froid qu'on a perdu la moitié des agneaux...

Grégory : Là, je me suis dit : plus jamais, plus jamais ça ! Ces bêtes, on s'y attache, on vit huit ans avec nos brebis.

Tiffany : Bon, on a monté une bergerie en bois. Complètement démontable. Avant de commencer, on s'est assurés que la mairie et la préfecture nous soutiendraient. On a même suivi leurs conseils sur le choix de l'emplacement, etc.. On a obtenu le permis de régularisation de la mairie en aout 2011. Validé par le ministère de l'Ecologie et du développement durable, la commission des sites et la préfecture. Sauf qu'entre-temps, une soi-disant association écologiste a décidé de porter plainte. Et a eu gain de cause auprès du tribunal administratif de Caen qui a annulé le permis de construire.

Grégory : La commune a bien essayé de nous soutenir et de se pourvoir auprès de la cour administrative d'appel. Requête rejetée ! On a même été jusqu'au Conseil d'Etat. Oui,

et le 17 octobre 2014, on a appris que notre pourvoi était aussi rejeté.

Tiffany : Vous voulez savoir sur quels arguments de droit ? Je vous lis : "les constructions peuvent être autorisées dans les communes littorales en continuité avec les zones déjà urbanisées, caractérisées par une densité significative des constructions. Mais aucune construction ne peut être autorisée dans les zones d'urbanisation diffuse éloignées des agglomérations". En clair, le lieu-dit aurait été plus construit, il y aurait eu plus d'habitations

Grégory : Et donc plus de gens susceptibles d'être gênés par notre élevage,

Tiffany : On auraient eu le droit de conserver la bergerie ! Mais étant finalement dans un coin bien tranquille, où cela ne dérange pas grand-monde, on risquent de se la faire démolir... Cherchez l'erreur ! Pourtant, la cour rappelle que «par dérogation, les constructions liées aux activités agricoles, qui sont incompatibles avec le voisinage des zones habitées, peuvent être autorisées avec l'accord du préfet ». Mais nous, on les a toutes les autorisations ! La bergerie, elle est à plus de 220 mètres du rivage, elle est complètement invisible depuis la plage !..... On a eu beaucoup de soutien, des habitants, des clients, des politiques, de droite comme de gauche, la vice-présidente de région, un député

Grégory : Bon, côté FNSEA, là, y a pas eu un seul soutien. Je paie chère d'avoir refusé de m'encarter...

Tiffany : Mais ça n'a pas suffit... ça n'a pas suffit... En avril, on a reçu le courrier. Ordre de démonter la bergerie. François... il a pas supporté. Il a craqué. Si je n'étais pas passée par là, par hasard... il ne serait plus là aujourd'hui. Je... je comprends pas...

xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

VIDEO 6 - Saporta Le clou - 2'05

xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

Monique : Comme il rentrait pas bah moi j'ai trait. Et toujours personne à la maison donc... on s'est inquiété un peu, quoi. Parce qu'il répondait pas au téléphone. J'suis allée à l'hangar qu'on a hors de l'exploitation. Bah il était là-bas.... *Temps... (en pleurs)* C'est inhumain de travailler sans salaire. Ouais, inhumain ! On travaille soixante-dix heures par semaine et pis y a pas de salaire au bout. Et bah, croyez-moi, c'est très dur de vivre.

Samuel, le fils : Vous avez toujours eu du mal à payer les factures.

Monique : oui mais...on arrivait à boucler... On arrivait à boucler, quoi. Tandis que là... quand il s'est rendu compte que bah non, on peut pas faire de chèque. Y a plus, y a plus du tout de sous, alors là, ça a été un autre coup. Une accumulation, quoi.

Samuel : Les agriculteurs, ils ont pas besoin de subventions pour vivre. Ils ont besoin juste d'un salaire, d'avoir des prix corrects... (il pleure) Ouais, j'ai de la haine, ouais. Moi, je travaille à l'extérieur. Je gagne deux fois, deux fois et demi le salaire de mon père. J'ai vingt-cinq ans et lui en a cinquante-six. C'est pas normal. Quand t'es en fin de carrière, tu devrais augmenter ton salaire, mais là ça faisait que baisser tout le temps, donc...

Monique : On pouvait pas le raisonner comme il fallait. On avait beau lui répéter « mais si on va s'en sortir » pis y avait rien à faire. Y'avait rien à faire... On est vraiment envahi de paperasses. Trop, trop, trop. On est obligé de faire appel à beaucoup de personnes

puisque on ne peut pas s'en sortir autrement... C'était un poids pour lui, oui. Ah oui, il voulait plus. C'était un gros poids pour lui, ouais.

**xxxx

chez les agriculteurs, c'est quand même quelque chose qui se développe de façon importante... un agriculteur tous les deux jours...

**XXXX

VIDEO 7 (1'10) - suicide, solitude
Tardieu 1 - Chombart 5

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Delphine : J'ai vu un documentaire sur ARTE qui s'appelle « voyage au bout d'la viande", c'est quand même... Le paradoxe, c'est que, vous voyez, vous nous parlez de tous les contrôles auxquels vous avez à faire face, on a l'impression que... vous, vous êtes super...

Mouhcine : On est fliqués !

Delphine : Voilà, ça pinaille tant que ça peut. Mais en face, y a des choses qui sont quand même folles et aberrantes, comme, par exemple, le circuit de la viande entre l'endroit où la bête est élevée, l'abattoir, le point d'vente où tout est censé être traçable et, en fait, on se rend compte que c'est absolument impossible vu les quantités qui sont engagées... et que ça peut donner des catastrophes sanitaires...

Mouhcine : c'est l'appât du gain, c'est l'appât du gain

Delphine : Oui, mais pourquoi d'un côté y a des tas de contrôles et de l'autre, sur certains domaines, on peut …

Mouhcine : Bon, quand vous êtes dans la viande... pour une bête française qui vaut deux euros le kilo à l'abattoir, vous rentrez de la viande d'Argentine à un euro le mètre cube. Cette viande, vous la r'trouvez dans tous les steaks hachés, les préparations culinaires. J'vais vous raconter une histoire, c'est quelqu'un qui travaille dans un abattoir qui me l'a racontée. Les bêtes sortent d'Argentine, elles rentrent à quatre pattes dans un bateau, elles ressortent en mètre cube de viande en France ! Alors, traçabilité vétérinaire, aucune puisqu'elle arrive congelée, elle n'a pas été estampillée par un vétérinaire ; législation du travail, aucune, on est en pleine mer, on est en zone extraterritoriale

Delphine : Parce que c'est transformé en mer ?

Mouhcine : C'est transformé en mer ; Les charges écologiques de destruction des abats etc, aucune, tout est balancé par dessus bord, pas d'charges. D'l'autre côté, prenez n'importe quel abattoir régional, il est obligé d'évacuer ses déchets et d'payer. Donc, c'est tout un dysfonctionnement … le supermarché quand il achète son steak, il doit pas demander systématiquement si c'est... une viande au mètre cube ou de l'abattoir machin... Ça veut pas dire que c'est une mauvaise viande, mais si la bête s'est cassée la figure en montant dans le bateau et qu'elle est morte sur le bateau, rien n'peut dire si elle a été transformée ou si elle a été passée par dessus bord. Donc, on vit dans un système où y a, d'un côté, un hyper flicage parce que y a des normes … y a des cahiers des charges, et de l'autre côté, on s'permet de faire n'importe quoi. La viande Spanghéro, la viande de cheval vendue pour du bœuf dans les lazagnes, c'est ça !

Delphine : C'est un peu schizophrène...

Mouhcine : Alors c'est peut-être les indigents qui payent leur steak haché le moins cher possible qui vont manger cette viande-là, c'est pas normal, c'est pas normal. On doit avoir les mêmes règles. C'est pas normal que cette viande de cheval se soit baladée... alors qu'on est, soit disant, intransigeant. Un éleveur français, si la bête arrive à l'abattoir et qu'elle est un peu fiévreuse, la bête n'est pas payée au producteur et elle est saisie. Et là, on sait pas ! Et on laisse faire ça ! Mais y a des intérêts économiques... qui sont derrière, qui sont couverts. La personne avec qui j'parlais me l'a dit, il a dit « on peut pas, on peut pas en parler » voilà, c'est tout.

Delphine : On peut pas en parler, on peut pas parler de quoi ?

Mouhcine : Il y a des gens qui protègent... des circuits économiques. C'est sûr que le bœuf qui rentre d'Argentine, il a été élevé au soja modifié, aux OGM, c'est certain, c'est 90% du soja produit ! Spanghéro, aujourd'hui, la boite, elle a juste changé de nom !

**xxxx